

Je retire un dossier en Mairie

Je m'inscris auprès d'un organisme de formation agréé

Je complète mon dossier "bourse au BAFA" et l'adresse au CCAS

Je postule auprès du service Enfance pour faire un stage BAFA

Je présente mon dossier au jury pour validation

Après acceptation de mon dossier

Je signe la convention avec la MDE pour le stage pratique

**Je reçois la première partie de la bourse BAFA
1er versement = Forfait de 150 € (plancher)**

Je réalise mon stage théorique

Je réalise mon stage pratique à la MDE

Je réalise mon approfondissement

**Une fois l'obtention du BAFA complet,
je reçois la seconde partie de la bourse au BAFA
sur présentation d'une attestation**

**2ème versement = reliquat prenant en compte
note du jury + QF CAF + évaluation du stage**